

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOIRE
DU
05 NOVEMBRE 2019

DELIBERATIONS

RAPPORT ANNUEL SAVA

Mme Le Maire expose aux membres du conseil qu'en application de l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, le SAVA compétent en matière de gestion du service d'assainissement collectif et non collectif dans la commune, a établi le rapport annuel sur le prix et la qualité de ce service pour l'année 2018.

Il est précisé que ces documents sont à la disposition du conseil en mairie.

Quelques chiffres

1/ pour l'assainissement collectif

- 47 abonnés en 2017 ; 50 en 2018 sur notre commune.
- Participation pour l'assainissement : 3.300 € (sans changement)
- Participation aux frais de branchement : 2.500 € (sans changement)
- Les stations d'épuration de Bagnols, Ste Paule et Le Breuil sont 100 % conformes.

2/ pour l'assainissement non collectif

- Nombre d'installation sur l'ensemble du syndicat : 1.343 en 2017 dont 216 conformes, 1346 en 2018 dont 228 conformes.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, donne acte de la communication qui lui est faite du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2018.

TARIFS LOCATIONS 2020 SALLE LA CHAPELLE ET SALLE LE PREAU

Mme le Maire rappelle les tarifs 2019 et propose le maintien de ceux-ci pour l'année 2020.

→ *Accord du conseil*

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE + COLUMBARIUM

- Mme le Maire propose une révision du tarif des concessions au 1^{er} janvier 2020, à savoir :
 - Columbarium : 15 ans passeraient de 465 € à 500 €
30 ans « de 865 € à 900 €
 - Concessions cimetière : 30 ans passeraient de 85 €/m² à 90 €/m²
50 ans « de 135 €/m² à 150 €/m²

→ *Accord du conseil*

SERVICE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION

Mme le Maire rappelle au conseil que nous adhérons au service médecine préventive du centre de gestion. Jusqu'à présent la cotisation était basée sur les salaires, pour 2019 nous avons payé 69 €. Le service étant en difficulté financière (déficit annuel 200.000 €), il est proposé une généralisation du binôme médecin/infirmier, une rationalisation des lieux de visite, un allongement du délai de visite à 5 ans etc, ce qui va entraîner une augmentation de notre cotisation qui sera dès l'an prochain fixée à **70 €/agent**.

Mme le Maire demande au conseil si elle a son accord pour signer la nouvelle convention, les tarifs étant de 20 à 50 % moins élevés que la concurrence.

→ *Avis du conseil : Voir avec d'autres communes à quel service elles adhèrent. Une décision sera prise le mois prochain.*

TRAVAUX DES COMMISSIONS

FINANCES

- Subventions départementales à percevoir :
 - 2.488 € pour le remplacement de 2 portes à la mairie
 - 1.427 € pour le remplacement de la petite cloche angélus dans le clocher de l'église

- 1.658 € pour les travaux suite aux reprises de concessions au cimetière.
Afin de permettre le versement de ces subventions, Mme le Maire ira signer la convention le 13 novembre 2019 à 18 h 30 à Charentay
- Produit de répartition 2018 des amendes de police relative à la sécurité routière : 1.694 €, accepté par le conseil.

PERSONNEL COMMUNAL

- Le secrétariat de mairie étant désormais ouvert le jeudi matin à la place du mercredi matin, Mme le Maire a proposé à Pascal ROLLIN de changer son jour de travail, ce qu'il a accepté. Il travaillera donc désormais le jeudi matin au lieu du mercredi matin

TERRAIN DE PETANQUE

- Ancien portillon. Devis pour un neuf trop cher : Régis LATHUILIERE propose de faire une modification sur l'ancien. Il sera aidé par Denis MEGARD. Ce portillon pourrait être installé au bas de la descente vers le parking. Accord du conseil.
- Les peintures des barrières et portillon seront effectuées au printemps.
- Escaliers : Bénédicte MOREL se charge de demander un devis.
- Demande de devis en cours pour éclairage de ce terrain.

BATIMENTS

- Gouttières chéneaux **logement à côté de la mairie** : devis pour remplacement du morceau endommagé : 920 € HT ; devis pour remplacement de la totalité : 4.224 € HT. Le conseil opte pour le remplacement du morceau abimé. **A prévoir au budget 2020.**
- **Mur cour de la mairie** : Traces noires mur vers le cabanon : problème d'humidité. Devis Eddy GARCIA + de 700 € : trop cher, le conseil opte pour la pose d'une gouttière en plastique qui sera installée par notre agent technique.
- **City-stade** : Panier de basket ressoudé, prévoir remplacement du filet haut, faire un suivi des barrières tout autour. En attente de devis.
- **Eglise** :
- - le grillage anti-pigeons a été remis en état, il reste cependant un endroit très en hauteur que notre agent ne peut atteindre, une entreprise sera contactée. De plus, il est nécessaire de faire réaliser un nettoyage du plancher recouvert de fientes de pigeons. Voir notre entreprise de nettoyage si dans ses possibilités. Nous sommes dans l'attente d'un devis pour le remasticage d'une vitre.
- Prévoir une protection de la prise électrique située sur la façade sud.
- **Salle le Préau** : modification vanne 3 voies + pose circulateur suite à problème de chauffage qui ne peut plus se régler et reste toujours sur « chaud ». Devis BOLVY : 936 € TTC : à revoir trop cher. Jean-Daniel RONGIERES propose de poser une simple électrovanne pilotée par le thermostat, un devis est en cours.
- **Nettoyage croix** : Demander un devis pour la croix du Charmetton et celle du cimetière. Bénédicte MOREL contacte l'entreprise CHAVEROT.
- **Eclairage de Noël** : Pascal ROLLIN vérifiera le bon fonctionnement des guirlandes qui seront mises en place le samedi 30 novembre par Régis LATHUILIERE, Denis MEGARD, Frank VASSEUR Gaëtan MOREL et Jean-Daniel RONGIERES.

Avis du conseil : un accord de principe est donné pour l'entreprise ARTUP, lui demander des propositions de fresques.

VOIRIE

- Gyrobroyeur sur le terrain du bassin d'érosion +20 h d'épareuse : travaux terminés
- Travaux CCBPD : Les 4 chantiers ont été réalisés dans les temps.
- Proposition de prestations des Brigades Vertes : tarif 2020 : 515 € la journée et le repas pour 4 ou 6 salariés : **Avis du conseil** : non retenu
- La CCBPD demande un inventaire des ouvrages d'art (murs de soutènement etc..)
- Travaux CCBPD (investissement) pour 2020 : La route des Morguières + autres Pour la fin de la route du bois des Fées limitrophe avec la commune de Theizé, Jean-Daniel RONGIERES contactera le maire de Theizé pour participation. En ce qui concerne les travaux de fonctionnement ce sera comme cette année.
- Bucheronnage : contacter l'entreprise PERRIN pour devis d'abattage de quelques arbres.

FLEURISSEMENT

- La Commune de MOIRE a reçu le prix de la valorisation du cadre de vie, au concours « Embellir le Beaujolais des pierres dorées ». Merci à toute l'équipe et en particulier à son responsable Régis LATHUILIERE.

COMMUNICATION

- Mme le Maire propose au conseil municipal l'adhésion à un système de communication avec les administrés qui s'appelle « Panneau Pocket ». Ce système permettra de communiquer très rapidement sur tous les sujets avec nos habitants (dates de manifestations, prévention, alertes, invitations, infos multiples et diverses. Pour les résidents permanents, les secondaires, les touristes, il leur suffira de télécharger gratuitement sur leur smartphone une application. Pour la commune il nous en coûtera 130 €/an. **Avis du conseil** : accord par 7 voix pour et 3 abstentions.

FESTIVITES :

- Commémoration du 11 novembre 1918 : 10h à Bagnols suivi d'un vin d'honneur à la salle des Fêtes. Présence souhaitée de tout le conseil à cette cérémonie. Une coupe fleurie sera déposée au monument aux morts de notre commune. Pascale COLNEL s'occupe de cet achat.
- Cérémonie des vœux : elle est fixée au samedi 4 janvier 2020 à 11 h, à la salle du préau, un barnum sera installé comme l'année dernière, demander le prêt au comité des fêtes.
- Sapin de Noël : Régis LATHUILIERE à en charge l'achat et la mise en place.

ACTION SOCIALE

- Samedi 11 janvier : repas des aînés à la salle des fêtes de Frontenas. Invitations à distribuer.

ORDURES MENAGERES

- Un nouveau planning de collecte entrera en vigueur le **1^{er} décembre 2019** lors du changement de prestataire. Pour MOIRE la collecte des ordures ménagères se fera tous les vendredis et la collecte des emballages légers le mercredi des semaines impaires. Un nouveau calendrier sera distribué.

MATERIEL

- Proposition d'achat de deux chauffages soufflants de 2000 W chacun à la quincaillerie de la Vallée d'Azergues au prix unitaire de 59,90 € chacun. **Accord du conseil**